

ABONNEMENT.

Ville, trois mois..... 45 sous.
Campagne..... 30 sous.
Chaque numéro..... 4 sous.

LA SCIE

Parait le Vendredi de chaque semaine.

Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée *franco* à

A. GUÉRARD, Editeur,
Rue Ste. Marguerite, No. 45

Aucun écrit anonyme ne sera refusé par la rédaction.



LA SCIE
ILLUSTRÉE

A. GUÉRARD et Cie., IMPRIMEURS.

ON S'ABONNE

Au bureau de la *Scie*, rue Ste. Marguerite, No. 45, et rue du Pont No. 89.

LA SCIE

Se vend à l'enseigne du Sauvage, No. 89, rue du Pont; chez Mme. CHATIGNY, coin des rues St. Ours et St. Vallier; chez M. G. A. DELISLE, rue et faubourg St. Jean, chez M. BASTIEN, No. 18, Côte du Palais et chez M. SIMON THOMPSON, Pointe-Lévis.



L'inspecteur des chemins dans l'exercice de ses fonctions. Sa marche assurée et fière prouve combien il est satisfait des améliorations qu'il a fait faire dans les rues Ste. Marguerite et Richardson..... Interpellé par les propriétaires des dites rues, lesquels se récréaient du mauvais état d'entretien dans lequel elles se trouvent, l'Hon. Inspecteur répond, à qui veut l'entendre: "Mes pauvres amis, comment voulez vous que je suffise à tout, ne recevant que la modique somme de \$15,000?....."

POLICE CORRECTIONNELLE.

LES POTS cassés.

La femme Baudoin déménageait; la voiture à bras qui contenait son mobilier était arrivée à la porte de son nouveau domicile, et elle y apportait une pile d'assiettes, lorsqu'une femme passe près d'elle, lui donne un coup de coude et la pile d'assiettes tombe sur le pavé, brisée en mille éclats. Furieuse de cette attaque, elle ramasse un petit bâton, se précipite sur la femme et le lui casse en deux sur la tête. Pendant que ceci se passait, un homme

monté sur la voiture à bras, encourageait la femme Baudoin en lui criant: "Tape plus fort, la tête est dure, assomme là."
Cet homme, un grand et vigoureux garçon de trente ans, n'était ni plus ni moins que le mari de la femme battue qui avait voulu se venger à sa manière de certains écarts de son mari.
Les choses ne pouvaient pas en rester là. La femme Laforce (c'est le nom de la femme battue) a porté contre la femme Baudoin, et en même temps contre son mari, une plainte en voies de fait qu'elle justifie en ces termes:
—Il y a longtemps que madame m'a

déménagé mon mari, mais c'est trop fort qu'elle le prenne encore pour déménager ses meubles en plein jour et en plein public, comme pour me narguer et me faire montrer au doigt par le monde.
M. le Président.—Si vous aviez à vous plaindre de votre mari et de cette femme, au point de vue que vous venez de laisser soupçonner, il fallait porter plainte contre eux, et vous auriez obtenu justice; cela eut été plus convenable que de vous venger en la heurtant pour lui faire casser sa vaisselle.
La femme Laforce.—Si j'avais pu la faire mettre en prison pour leur petit ma-